



Fédération Nationale de l'Education, de la Culture
et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière
de Paris

Tel : 06 11 18 44 70 email : snfolc@udfo75.net

Déclaration liminaire au CTA de report du 21 janvier

Monsieur le Directeur, Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration, Mesdames et Messieurs les représentants des personnels.

Lors du CTA du 11 janvier, la FNEC FP FO de Paris vous indiquait que les organisations syndicales nationales FNEC FP-FO, FSU, CGT, Sud, UNSA, SNALC, SNE, avec une fédération de parents d'élèves la FCPE et les organisations de jeunesse VL, FIDL et MNL appelaient les personnels à la grève et à une école blanche le jeudi 13 janvier. La FNEC FP FO75 précisait alors que le ministre doit cesser de tourner le dos aux revendications des personnels. Le 13 janvier fut donc une journée de grève historique où le mépris du Ministre Blanquer à l'égard des personnels de l'éducation nationale a éclaté au grand jour. Il suffit simplement de rappeler que ce Ministre était à Ibiza, lorsque la veille de la rentrée, il imposait à tous, un protocole farfelu et inefficace vu le nombre de cas de personnels et d'élèves ayant le COVID et qui rend nos conditions de travail intolérables.

Pour la première fois en 5 ans de quinquennat, les fédérations de l'Education nationale ont été reçues par le Ministre d'Education sous la tutelle du Premier Ministre et du Ministre de la Santé.

Aujourd'hui nous pouvons nous féliciter que le Ministre Blanquer indique qu'il va titulariser tous les contractuels qui étaient sur liste complémentaire. C'est une première victoire à mettre à l'actif de la grève du 13 janvier. C'est un premier pas vu le chaos dans le premier degré. Le SNUDI-FO de Paris exige le recrutement immédiat d'au moins 300 enseignants pour Paris, car selon son estimation ce sont au moins 300 classes qui sont fermées chaque jour, faute de remplaçants.

Lors de l'audience avec les fédérations, le gouvernement a prévu de mettre 3300 contractuels enseignants en plus, 1500 vacataires pour l'aide administrative. Le ministre doit ouvrir tout de suite ces postes et comme pour les listes complémentaires mettre en place un plan de titularisation de tous les contractuels enseignants et administratifs. De même le Ministre doit immédiatement arrêter les suppressions de postes et restituer tous ceux qui ont été supprimés depuis 5 ans. Il est urgent que le ministre Blanquer ouvre les concours pour avoir assez de remplaçants et pour permettre une réelle diminution des effectifs par classe.

Il doit immédiatement créer les 1500 postes d'AED qu'il a promis et qui manquent cruellement dans les établissements scolaires du second degré où l'épidémie les frappe en premier chef.

Il doit également fournir immédiatement les masques FFP2, en particulier pour les professeurs des écoles en maternelle, pour les vies scolaires, pour les AESH et pour ceux qui les demandent.

Cela a assez duré. Il est inacceptable que les personnels doivent encore payer leurs masques pour aller travailler !

La FNEC FP FO75 demande également que le ministre budgétise les purificateurs d'air, pour que toutes les salles de cours, salles de réunion, salles de professeurs en soient équipées.

Elle demande également le report des épreuves du bac de mars. Depuis début janvier, aucun enseignant n'a eu sa classe en entier devant lui, vu le nombre de cas positifs. A cela s'ajoute que nombre d'enseignants ont attrapé le COVID... Il est urgent que la décision soit prise. Ne pas le faire immédiatement, c'est mettre les enseignants, les personnels du SIEC et les élèves en difficulté.

Dans cette situation où l'on demande tant aux personnels il est mal venu que le gouvernement continue le gel des salaires dans la fonction publique. Début janvier, le SMIC a subi une nouvelle augmentation de 0,9%, suite à l'inflation. Non seulement il y a toutes les catégories de personnels qui ont des grilles indiciaires qui commencent en dessous du SMIC – pour n'en citer que 2 : personnels de

catégorie C, AESH - et qui ne peuvent plus espérer avoir une rémunération supérieure au SMIC. Mais si l'on regarde les salaires du 1^{er} échelon des professeurs des écoles et des certifiés, il se rapprochent ostensiblement du SMIC, étant à 1,11 fois le SMIC ; il en est de même pour les agrégés. Quel mépris pour les personnels. Être professeur aujourd'hui ne paie plus !

Et, avec les nouveaux records battus pour le prix du baril de pétrole et les répercussions sur le pouvoir d'achat des Français, c'est un nouveau rebondissement de l'inflation qui atteint 2,9% et qui pourrait atteindre 5% au cours des prochaines années. La FNEC FP FO revendique l'augmentation immédiate de 22% de tous les salaires de la fonction publique, pour compenser la perte du pouvoir d'achat depuis 2010.

La FNEC FP FO 75 portera toutes ces revendications lors de la grève interprofessionnelle du 27 janvier. C'est pour cela que la FNEC FP FO75 appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour préparer la grève interprofessionnelle du 27 janvier avec la CGT, FO, FSU, Solidaires.

Venons-en maintenant à l'ordre du jour de ce CTA et plus particulièrement à la répartition des heures d'enseignement dans le 2d degré. Le constat est sans appel : le ministre de l'Education nationale avec son gouvernement poursuit les suppressions de postes et donc sa politique de casse des heures d'enseignement ! Sur Paris, les documents présentés à ce CTA montrent la suppression de 34 postes pour la rentrée 2022. Nationalement ce sont 410 ETP en moins qui s'ajoutent aux 1800 ETP supprimés pour la rentrée 2021. En 6 ans le bilan à Paris est sans appel : suppression de 117 postes dans les collèges, 195 dans les lycées.

Comme chaque année, et nous l'avons fait au CTA du 11 janvier, la FNEC FP FO75 demande que les heures attribuées au post bac soient différenciées de celles données au pré bac. De même la FNEC FP FO75 demande un bilan des affectations par Parcoursup, suivant les filières du supérieur – type de CPGE, BTS et faculté -.

Concernant les lycées professionnels

Avec la transformation de la voie professionnelle, la dégradation de la formation professionnelle dans le cadre de l'école de la République s'amplifie :

- Baisse des heures disciplinaires au profit des heures de co-intervention, chef d'œuvre, accompagnement personnalisé, soit la suppression d'un quart des heures de cours.
- Baisse des qualifications avec la 2de des métiers qui fusionnent les spécialités et fait perdre une année de formation aux élèves pour obtenir le baccalauréat professionnel
- Destruction des diplômes des élèves avec la mise en place de l'évaluation par compétences par le biais des livrets de compétences qui n'ont aucune valeur sur le marché du travail, ne sont pas reconnus dans les conventions collectives et vont livrer nos élèves au monde du travail sans aucun diplôme
- L'organisation de la fuite de nos élèves de lycée professionnel vers l'apprentissage qui devient une main d'œuvre à bas coût pour les patrons.
- Suppressions de postes liées à la baisse des heures de cours et à la suppression de sections comme la diminution drastique de la Gestion administration dans les lycées tertiaires avec la programmation d'un véritable plan social qui ne dit pas son nom et concerne 125 PLP, et la suppression de nombreuses formations dans les lycées industriels : la chaussure à d'Alembert, la verrerie à Diderot, le chaud et le froid à Raspail, la chimie et l'eau à Vauquelin pour ne prendre que quelques exemples.

Au vu des attaques sans précédent sur la formation professionnelle initiale publique avec la généralisation de l'apprentissage dans notre académie, c'est la 5ème fois que nous demandons des réponses, maintenant nous exigeons que la direction de l'académie nous donne ces informations précises :

- Implantation des CFA et UFA publics
- Implantation des CFA privés dans les établissements publics
- Nombre d'élèves par type de formation et de diplômes
- Nombre de ruptures de contrat et le taux de réussite aux examens
- Projet d'implantation de nouvelles sections d'apprentissage dans les établissements et où

- projet d'intégration d'apprentis dans les classes de formation initiale
- Budget de l'apprentissage public à Paris et budget de la formation professionnelle initiale publique à Paris
- Carte des suppressions des sections GA

Concernant les collèges les lycées et le post bac :

Suite à la réforme du collège, le nombre d'heures d'enseignement a diminué drastiquement. Pour preuve, entre 2017 et 2020 les effectifs élèves prévus dans les collèges de Paris par les documents des CTA sont passés de 55607 à 55094, soit 513 élèves en moins. Pendant ce même laps de temps, le rectorat de Paris a supprimé 80 postes équivalent temps plein dans les collèges, réduisant à la portion congrue les dédoublements, multipliant les classes bondées, fermant des options, supprimant des heures en UPE2A... Et maintenant le rectorat veut nous faire croire qu'il y aurait une baisse des effectifs de près de 1000 élèves en 2 ans pour justifier la suppression de 662 heures semaines, soit l'équivalent de 37 postes. Sachez que cela a des conséquences lourdes sur l'enseignement : comme par exemple, nous pouvons affirmer que tout le monde s'émeut des graves lacunes des élèves en français, mais pourquoi le ministère fait-il semblant de ne pas voir le lien avec la diminution progressive des heures de français ? Un élève passant le bac de français a aujourd'hui près de 3 ans de français en moins par rapport à il y a 30 ans. Le ministre pense-t-il pouvoir résoudre la diminution des heures de français par son évaluation nationale ? Et M. le Recteur pense-t-il qu'il va faire progresser les élèves en réunissant les enseignants, pour les culpabiliser en leur disant que les résultats des évaluations sont mauvais, et qu'il faudrait maintenant que toutes les disciplines contribuent à faire progresser les élèves en français ? Quelle créativité pour essayer de cacher la baisse des heures disciplinaires, en demandant aux enseignants de travailler plus, avec plus d'élèves par classe et de faire autre chose que leur discipline ! De plus, vous ne nous informez pas des règles que vous allez utiliser pour dispatcher les heures suivant le type d'établissement.

Suite à la réforme du lycée, certaines disciplines sont sinistrées, en particulier les mathématiques et les SES. Ce n'est pas étonnant quand un Ministre décide qu'une discipline aussi importante mais aussi sinistrée en personnels que les mathématiques deviennent une discipline facultative dès la classe de première et ce d'autant plus que le contenu des programmes devient plus exigeant. Dans les lycées, le nombre d'heures d'enseignement a diminué drastiquement. Entre 2017 et 2022 les effectifs élèves prévus dans les lycées de Paris indiqués dans les documents des CTA sont passés de 59128 à 59531, soit 403 élèves en plus. Pendant ce même laps de temps, le rectorat de Paris a supprimé 195 postes équivalent temps plein dans les lycées. Un comble ! La preuve est donc faite que ce ne sont pas les effectifs élèves qui justifient la diminution des postes mais bien une politique globale de destruction de l'enseignement. Il est urgent que le Ministre rétablisse ces postes et retire ses réformes du lycée de Parcoursup et du bac.

Concernant le post bac. La FNEC FP FO75 s'insurge contre la déclaration de l'administration lors de l'avant dernier CTA et qui sous-entendait que les CPGE de Paris seraient en sous-effectif. Avec les chiffres donnés lors du dernier CTA, considérant qu'il y a près de 300 CPGE à Paris, nous pouvons donc affirmer que le rectorat considère qu'une CPGE avec 45 élèves est en sous-effectif. C'est un réel déni de la réalité pour justifier la suppression de CPGE. Cette notion de sous-effectif élève inventée de toute pièce est contraire au statut. Rappelons que la réglementation précise que les maxima horaire service sont diminués d'une heure s'il y a 36 élèves ou plus. On peut donc considérer qu'une CPGE à 40 élèves est bien remplie. Nous ne pourrions donc pas accepter l'argutie qui consiste à dire que les classes de CPGE à Paris sont en sous-effectif. Nous aurions plutôt préféré que le rectorat donne les effectifs réels par filières dans les classes préparatoires dans les BTS, au lieu d'inventer un indicateur farfelu. Nous dénonçons cette politique du silence allié à la réforme de Parcoursup qui met en tension tout le post bac dont une des conséquences est la multiplication de CPGE privées hors contrat. Nous ne pouvons que nous inquiéter de cette situation quand nous savons l'ambition de notre ministre de transférer une partie du supérieur vers le privé.